

# **17<sup>e</sup> Session de l'Assemblée générale de l'UICN San José, Costa Rica, 1<sup>er</sup> au 10 février 1988**

## **17.3 ELECTION DU PRESIDENT DU FONDS MONDIAL POUR LA NATURE EN QUALITE DE PERSONNALITE BIENFAITRICE HONORAIRE DE L'UICN**

CONSIDERANT que L'UICN et le Fonds mondial pour la nature (WWF) travaillent en collaboration étroite au service de la conservation de la nature;

CONSCIENTE des efforts inlassables déployés par Son Altesse royale le prince Philip duc d'Edimbourg, président du Fonds mondial pour la nature, en faveur de la conservation au niveau international ;

RECONNAISSANT le rôle déterminant joué par Son Altesse royale le duc d'Edimbourg, dans la coopération entre le Fonds mondial pour la nature et L'UICN ;

L'Assemblée générale de L'UICN, réunie du 1<sup>er</sup> au 10 février 1988 à San José, Costa Rica, pour sa 17<sup>e</sup> Session :

ELIT Son Altesse royale le prince Philip duc d'Edimbourg personnalité bienfaitrice honoraire de L'UICN.